Vous venez de prendre possession d'un appareil d'orthopédie qui vous a été délivré par ICEO Orthopédie

Pourquoi une notice ?

Cette notice vous apprendra à bien connaître l'appareil de votre enfant et à en observer les règles élémentaires d'utilisations, dans le respect des obligations prescrites par votre médecin, conformément à la règlementation en vigueur 2017 / 745.

Pour profiter de son efficacité maximale dans les conditions de sécurité optimale, il vous revient d'en surveiller l'état et de faire effectuer les contrôles nécessaires auprès de votre orthoprothésiste ICEO.

Ces précautions prolongeront la vie de cet appareil la santé et le bien-être de votre enfant.

Bonne lecture !

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

1ER RÉSEAU EUROPÉEN DES PROFESSIONNELS DE L'ORTHOPÉDIE & DU MATÉRIEL MÉDICAL
Membre du Réseau reha team·ortho team

L'Orthèse plantaire

Description :

« L'orthèse plantaire » désigne les semelles orthopédiques amovibles à placer dans les chaussures.

Elles sont notamment destinées à :

- Prévenir et corriger la statique du pied et du corps dans son ensemble,
- Soulager les appuis plantaires douloureux,
- Compenser les déficits.

MATERIAU :

Matière synthétique ☐
Liège ☐
Cuir et peausserie ☐

TYPE D'ORTHESE PLANTAIRE

Monobloc ☐
Par éléments ☐
Thermoformée ☐

COMPOSITION :

Eléments techniques ☐
Coin supinateur antérieur ☐
Coin pronateur antérieur ☐
Coin supinateur postérieur ☐
Coin pronateur postérieur ☐
Voûte ☐
BRC ☐
ARC ☐

Entretien :

- Ne pas utiliser de produits détergents sans l'avis du professionnel qui vous a fourni ces semelles.
- Après chaque utilisation, retirer les semelles des chaussures pour aérer et faire évaporer la transpiration accumulée.
- Ne pas exposer les semelles à une source de chaleur (radiateur, derrière une vitre en plein soleil, etc...).

Utilisation :

- **Conformez-vous strictement à la prescription médicale**

  Ces semelles ont été réalisées spécifiquement pour votre enfant patient et suivant les indications de votre médecin, le Docteur .....

- **Mise en place**

  - Ces orthèses plantaires s'utilisent dans des chaussures faites sur-mesure ou des chaussures fabriquées en série qui présentent une bonne qualité de stabilisation du pied sur l'orthèse plantaire.

Précautions d'emploi :

- Nous vous conseillons de faire effectuer un contrôle des semelles de votre enfant, tous les 6 mois auprès d'un professionnel.

Réf OTOP
09.2024

Garantie - Contrat :

Si les orthèses plantaires identifiées dans cette notice devaient présenter un défaut de fabrication ou de matériau, durant les 3 mois suivant leur acquisition, nous procéderions gratuitement à la remise en état ou au remplacement de l'élément défectueux.

Cette garantie ne couvre pas les cas de mauvais traitement flagrant, ni les dommages résultant de réparations ou modifications effectuées par des tiers.

Les évolutions morphologiques et/ou pathologiques de l'utilisateur des orthèses plantaires ne sont pas prises en compte dans cette garantie.

Cette garantie est valable auprès de tous les membres du groupe ***Ortho Team*** *sur présentation de ce document.*

Un forfait »frais de réparations » est pris en charge par le régime obligatoire. En cas de dépassement de ce forfait, une prescription médicale sera demandée,

Charte Ortho Team

Les membres adhérents du groupe ortho team, tous professionnels paramédicaux, spécialistes de l'Ortho-prothèse et/ou de l'Orthopédie Orthèse s'engagent à respecter et à faire respecter dans leurs entreprises les 12 règles suivantes dans leur intégralité.

1. Assurer la meilleure qualité » d'accueil, d'écoute et de conseil au patient.
2. Garantir le meilleur choix d'appareillage en toute objectivité dans l'intérêt unique du patient.
3. Garantir la meilleure qualité des appareils délivrés.
4. Assurer le meilleur service et la plus grande disponibilité qu'est en droit d'attendre le patient.
5. Assurer le suivi d'un appareillage réalisé par un confrère membre du groupe et appliquer les garanties nationales propres au groupement.
6. Respecter la libre concurrence et entretenir les meilleures relations avec l'ensemble des confrères de nos professions
7. Entretenir avec le milieu médical et paramédical un dialogue professionnel et constructif pour une parfaite coordination dans l'intérêt du patient.
8. Entretenir avec les administrations et organismes de prises en charge, des relations régulières, constructives et courtoises.
9. Être ouvert à toute innovation technologique, se donner les moyens d'en acquérir la maîtrise et utiliser celle-ci au service des patients.
10. Favoriser la formation de son personnel aux techniques nouvelles en matière d'appareillage.
11. Faire face aux obligations légales afférentes aux entreprises et respecter la législation en vigueur.
12. Manifester jour après jour honnêteté, correction et savoir-vivre.

Membre du groupe Ortho Team

Notice d'utilisation

Orthèse Plantaire

1ER RÉSEAU EUROPÉEN DES PROFESSIONNELS DE L'ORTHOPÉDIE & DU MATÉRIEL MÉDICAL
Membre du Réseau reha team·ortho team